



Bulletin du travail

30 avril 2010

Also available in English

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel produit par le **Programme du travail**. Le bulletin fournit des renseignements pertinents sur les données salariales issues des conventions collectives au Canada ainsi que des mises à jour sur les enjeux des relations industrielles.

Dans ce numéro

	<i>Page</i>
Conventions collectives récentes.....	1
Négociations clés en cours et à venir	2
Principaux arrêts de travail	7
Pratiques innovatrices en milieu de travail – Premier trimestre 2010	8
À paraître dans le prochain numéro	10
Pour plus d'information	11
Liste de distribution ajouter/retirer mon nom	11

Règlements récents de convention collectives

Les rapports sommaires des négociations collectives mettent l'accent sur les principaux changements apportés à la convention précédente. Quelques exemples sont indiqués ci-dessous. Pour une liste complète, consultez la [Liste des règlements conclus par province](#).

Province, employeur, syndicat, unité de négociation et numéro de référence	Mois/année de ratification
Québec Ville de Gatineau Fédération des employées et employés de services publics inc. 760 employés d'extérieur 1345602	jan 10
Ontario Chambre des communes Alliance de la Fonction publique du Canada 330 employés des services d'exploitation 0829410	fév 10
McMaster University Syndicat canadien de la fonction public 3 180 auxiliaires à l'enseignement 0528113	nov 09
Manitoba Maple Leaf Foods inc. Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce 2 220 employés d'usine et préposés à l'entretien 1226103	jan 10



[Négothèque](#) est une base de données consultable sur les relations de travail, qui fournit des sommaires d'ententes d'actualité et le texte intégral des conventions collectives au Canada.

Négociations clés en cours et à venir visant 500 employés ou plus

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Négociations en cours				
Sphère de compétence fédérale, secteur public				
Société canadienne des postes	ACMPA	6 460	ARB	déc 09
Société canadienne des postes	STTP	6 000	ARB	sep 09
Gouvernement du Canada	Divers syndicats	3 870	N	nov 09
Saskatchewan Telecommunications	SCEP	3 460	N	mar 10
Sphère de compétence fédérale, secteur privé				
British Columbia Maritime Employers Association	ILWU Canada	4 500	MED	mar 10
VIA Rail Canada Inc.	TCA Canada	2 910	CO	déc 09
NAV CANADA	FIOE/IPFPC/TCA Canada	1 980	N	aoû 09/avr 10
Chemin de fer Canadien Pacifique	FIOE/Teamsters Canada	1 500	N	déc 09
Air Canada Jazz - Jazz Air Inc.	Association des pilotes de lignes internationales	1 150	CO	jun 09
TELUS Communications (Québec) Inc.	SCFP	1 010	CO	déc 09
Groupe TVA Inc.	SCFP	1 000	CO	déc 09

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Association des employeurs maritimes (Qc)	SCFP	950	CO	déc 08
Jazz Air, société en commandite	SAABC	780	CO	jun 09
Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur public				
Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux	Divers syndicats	174 820	N	mar 10
Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires	Divers syndicats	108 270	N	mar 10
Gouvernement du Québec	Divers syndicats	68 990	N	mar 10
Gouvernement de la Colombie-Britannique	BCGEU	29 000	PR	mar 10
Comité patronal de négociation des collèges	Divers syndicats	28 850	N	mar 10
Saskatchewan Association of Health Organizations	Health Sciences Association of Saskatchewan/ SCFP/SFPS/UIES	27 500	CO	mar 08/mar 09
Alberta Health Services	UNA	23 500	N	mar 10
Association des hôpitaux de l'Ontario	UIES	15 000	MED	oct 09
Community Social Services Employers' Association	BCGEU	15 000	N	mar 10
Health Employers Association of British Columbia	HSABC	14 000	N	mar 10
Gouvernement du Manitoba	MGEU	13 500	N	mar 10
Ville de Montréal	Divers syndicats	13 360	ARB/N	déc 06/aoû 08

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SESPPNB/SCPF	12 160	N	déc 08 - mar 10
Regional Health Authorities of Manitoba	Manitoba Nurses' Union	11 000	N	sep 09
Capital District Health Authority	NSGEU	8 350	N	oct 09
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	NSGEU/SCFP	7 690	N	oct 09/mar 10
Nova Scotia Association of Health Organizations	Nova Scotia Nurses' Union	3 580	N	oct 09
Emergency Health Services Commission (C.-B.)	SCFP	3 500	N	mar 10
Gouvernement du Yukon	AFPC	3 200	PR	déc 09
British Columbia Hydro and Power Authority	FIOE/SEPBB	3 140	PR/N	mar 10
Ville de Toronto	AIP	3 000	N	déc 09
Université de Regina et Université de la Saskatchewan	SCFP	2 400	N	déc 09
SaskPower	FIOE/SCEP	2 080	N	déc 09
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	UPSE	1 950	N	mar 10
Ministère de la Santé de l'Île-du-Prince-Édouard	Union internationale des opérateurs-ingénieurs/UPSE	1 610	CO/ARB	mar 09
Hydro-Québec	Ingénieurs	1 490	N	déc 08
Ville de Saskatoon	SCFP	1 490	N	déc 09
Le Réseau de transport de la Capitale	CSN	920	N	jun 09

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Ville de Québec	FPPVQ	800	ARB	déc 06
Halifax Regional School Board	SCFP	770	N	juil 09
Gouvernement du Yukon	AEY	750	ARB	jun 09
Gouvernement du Nunavut	Nunavut Teachers' Association	640	MED	jun 09
Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur privé				
Association de la construction du Québec, Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec et Association provinciale des constructeurs de routes et grands travaux du Québec	Conseil provincial du Québec des métiers de la construction	173 360	N	avr 10
Secteur de la construction (Ont.)	Divers syndicats	87 990	N	avr 10
Canada Safeway Limited (Alberta)	TUAC Canada	10 725	N	mar 10
Interior Forest Labour Relations Association, Council on Northern Interior Forest Employment Relations	Métallos	7 500	N	jun 09
Vale Inco (Ont.)	Métallos	3 450	AT	mai 09
Calgary Co-operative Association Limited	Union of Calgary Co-operative Employees	3 400	N	oct 09
Suncor Energy Inc.	SCEP	3 200	N	avr 10
Extendicare (Canada) Inc., Nursing Homes	UIES	2 870	N	avr 10

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Leisureworld Inc.	UIES	2 070	N	avr 10
Central Care Corporation	Divers syndicats	1 660	N	mar/avr 10
* ARB	Arbitrage	N	Négociation	
AT	Arrêt de travail	NPA	Négociation postérieure à l'arbitrage	
CO	Conciliation	NaAT	Négociation après un arrêt de travail	
MED	Médiation	NPC	Négociation postérieure à la conciliation	
MaAT	Médiation après un arrêt du travail	NPM	Négociation postérieure à la médiation	
		PR	Projet de règlement	

Notes:

Le trait d'union (-) dans la colonne **Mois d'expiration** indique que les conventions collectives à l'intérieur d'un même syndicat ou de plusieurs syndicats expirent, par exemple, à compter de septembre 2007 à janvier 2008 inclusivement et leurs dates d'expiration sont représentées de cette façon : **sep 07 - jan 08**.

La barre oblique (/) signifie que les conventions collectives à l'intérieur d'un même syndicat ou de plusieurs syndicats expirent, par exemple, soit en juillet 2007 ou avril 2008 et leurs dates d'expiration sont représentées de cette façon : **jul 07/avr 08**.

Employeur	Syndicat	Employés	Mois d'expiration
Négociations à venir			
Sphère de compétence fédérale, secteur public			
Gouvernement du Canada	CSN	5 950	mai 10
Sphère de compétence fédérale, secteur privé			
Rien à signaler.			
Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur public			
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	NSTU	10 000	jul 10
Universités (Ont.)	Divers syndicats	6 870	mai/jun 10
Ville de Regina	SCFP	1 200	déc 09

Employeur	Syndicat	Employés	Mois d'expiration
Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur privé			
XL Foods Lakeside Packers	TUAC Canada	2 100	déc 09

Principaux arrêts de travail

Impliquant 500 employés ou plus du **2 au 15 avril 2010**

Des mises à jour du [Rapport hebdomadaire](#) et de la [Liste complète](#) sont disponibles sur Internet.

Employeur, emplacement, syndicat et employés	Litige(s)	Début	Fin
Université de Montréal Montréal, Québec Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec 2 433 chargés de cours	Salaire, effectif d'une classe, l'accès à la prime de départ à la retraite	24 fév 2010 15 fév 2010 Grève tournante	11 avr 2010
US Steel Canada Inc. Hamilton, Ontario Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes 870 employés de production	Non disponible	3 août 2009 Lock-out	
Vale Inco Sudbury, Ontario Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes 3 450 employés de fonderie et de raffinerie et mineurs	Non disponible	13 jul 2009	

Pratiques innovatrices en milieu de travail – Premier trimestre 2010

Le Programme du travail publie, chaque trimestre, un aperçu des pratiques innovatrices en milieu de travail. Cet aperçu est tiré de l'examen de 40 conventions collectives signées au cours du premier trimestre 2010. Les dispositions suivantes sont jugées novatrices ou représentant un intérêt particulier.

Rémunération

Canadian Forest Products Ltd., opérant à plusieurs endroits en Colombie-Britannique, et 2 300 travailleurs d'usine, membres de l'Union internationale des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie et des industries connexes, ont introduit un **plan d'investissement de l'employé**. Ce plan stipule que les employés investiront, dans le secteur des opérations de l'entreprise, un pourcentage de leurs payes des congés annuels et fériés, afin d'améliorer le matériel et le rendement de la scierie. Le retour sur investissement se fera à tous les 3 mois, sous forme de paiement forfaitaire basé sur les résultats du rapport trimestriel du rendement des capitaux engagés, déclarés par Canadian Forest Product Ltd. - Solid Wood.

La Nova Scotia Association of Health Organisations et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont introduit une **mesure compensatoire** pour les employés à la retraite désirant retourner au travail. Un employé retraité, qui retourne au travail dans un poste temporaire ou à temps partiel, sera classifié au même niveau qu'avant son départ à la retraite. De plus, l'employeur doit informer les employés de la possibilité de retourner au travail en tant qu'employé occasionnel ou à temps partiel, tout en continuant à recevoir des prestations de retraite.

Springhill Farms et Freezerco, Neepawa, Manitoba, et les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce du Canada ont convenu d'un **rajustement au taux du marché**, et mèneront une enquête sur **les salaires visant à conserver les effectifs** de 10 compétiteurs en directe concurrence en ce qui a trait aux ressources humaines. L'étude comprendra les métiers spécialisés, les mécaniciens de machines fixes brevetés, les apprentis, les titulaires de 2 permis, équivalent d'un ingénieur de classe 2. Les taux les plus élevés et les plus bas résultant de cette enquête seront supprimés, et les 8 taux moyens restants seront calculés en une moyenne simple. Si cette moyenne est de 3,0 % supérieure au taux de Springhill Farms, le taux sera rajusté afin de refléter le taux le plus élevé.

Santé et bien-être

Régime de retraite

Maple Leaf Foods et les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce du Canada ont convenu de modifier le **régime de retraite** pour les employés d'usine et les préposés à l'entretien qui travaillent à Brandon, Manitoba. À compter du 1^{er} janvier 2010, le **Régime de retraite des employés de commerce du Canada (RRECC)** sera remplacé par le **Régime de retraite de Maple Leaf Foods (MLF)** :

- Le régime assure des prestations égales à 42,5 % des cotisations des employés, plus 144 \$ pour chaque année complète de participation au régime MLF. Bien que l'âge normal de la retraite soit fixé à 65 ans, les employés pourront se retirer de la vie active à 60 ans sans réduction de la rente. Les employés qui prendront leur retraite

entre 55 et 60 ans, et qui auront le nombre d'années de service requis, recevront une prestation de retraite réduite de 0,5 % pour chaque mois précédant 60 ans.

- Les employés embauchés à la date de la ratification ou avant seront immédiatement inscrits au nouveau régime. Ceux qui auront été embauchés après cette date seront assujettis à une période d'attente. Les cotisations des employés s'appliqueront progressivement allant de 0,0 % du revenu normal le 1^{er} janvier 2010, à 2,5 % le 29 juin 2013.
- Les employés embauchés avant le 1^{er} janvier 2010, qui participaient déjà au RRECC, seront admissibles aux prestations pour services passés offertes par le Régime de retraite de MLF. Les employés âgés de 60 ans ou plus, qui ont choisi de prendre leur retraite avant le 1^{er} janvier 2012, sont admissibles à un montant forfaitaire de 3 500 \$.

Conditions de travail

Sécurité d'emploi

La Chambre des communes et l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) ont introduit une disposition de **protection des emplois** afin que les employés saisonniers qui s'absentent pendant une période excédant 20 jours de séance, en congé non payé de maternité ou parental, ou pour prendre soin d'un enfant d'âge préscolaire, d'un parent ou d'un conjoint, ne perdent pas leur statut d'employé accrédité indéterminé lors d'un congé d'invalidité ou de maladie de longue durée avec certificat médical.

Verreault Navigation Inc. et la Fédération de la métallurgie de la CSN ont convenu d'une clause sur la **sécurité d'emploi** stipulant que les employés d'entretien des navires visés par la convention collective, ne seront pas mis à pied, suspendus ou empêchés de retourner au travail en raison de sous-traitance.

Springhill Farms et Freezerco, Neepawa, Manitoba, et les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce du Canada ont négocié un **protocole de rappel au travail et de mise à pied et ancienneté** qui s'appliquera séparément pour les employés de Springhill Farms et de Freezerco, de telle manière qu'un employé de Springhill Farms ne pourra exercer son droit d'ancienneté à l'usine de Freezerco et vice versa. Toutefois, lorsque le volume de travail à l'usine Freezerco ralentit au point qu'une mise à pied ou une réduction des heures devient nécessaire, l'employeur pourra temporairement transférer les employés de Freezerco à l'usine de Springhill Farms.

Programme des travailleurs étrangers

Maple Leaf Foods, Springhill Farms et Freezerco, Brandon et Neepawa, Manitoba, et les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce du Canada, section locale 832, ont introduit les dispositions suivantes pour les **travailleurs étrangers** :

- **Papiers d'immigration** : l'employeur accepte de régler les formalités administratives des travailleurs immigrants, membres de l'unité de négociation, qui sont arrivés au Canada en vertu du programme fédéral, soit le *Programme des travailleurs étrangers temporaires*. Ceci comprend toutes les demandes et formulaires de renouvellement de permis de travail exigés pour un statut de résident permanent en vertu du *Programme des candidats des provinces*.

- **Traduction** : l'employeur accepte de payer la traduction de la convention collective dans tout autre langue qui est la langue maternelle de 50 travailleurs ou plus. L'employeur accepte également de payer la traduction du Guide de l'employé dans la langue maternelle de 50 employés ou plus. Les parties partageront, selon la formule 50/50, le coût de la traduction de tout autre document jugé nécessaire. De plus, l'employeur consent à engager des traducteurs lorsque les travailleurs étrangers le demanderont.
- **Cessation d'emploi d'un travailleur étranger** : lorsque l'emploi d'un travailleur étranger, qui n'était pas en stage probatoire, prend fin, les parties consentent à procéder à un arbitrage accéléré dans les 6 semaines précédant la fin de l'emploi. L'employeur continuera de régler les formalités administratives nécessaires afin que l'employé demeure à Neepawa en attendant une décision arbitrale.

Comité syndicaux-patronaux

L'Université du Québec à Trois-Rivières et le Syndicat canadien de la fonction publique représentant les chargés de cours ont convenu d'établir des comités chargés de :

- réviser les critères d'admissibilité afin de déterminer s'il est possible d'accélérer l'adhésion au **régime de retraite**;
- examiner les calculs d'établissement des **salaires**;
- évaluer l'intégration des chargés de cours aux nouvelles structures universitaires;
- évaluer les tâches relatives aux groupes surchargés, aux vidéoconférences, à l'enseignement de nouveaux cours et aux reprises d'examens.

Les précédents articles peuvent être consultés à [Pratiques innovatrices en milieu de travail](#).

À paraître dans le prochain numéro

- Règlements salariaux – analyses et tableaux des données salariales de **mars 2010 et le 1^{er} trimestre**
- Négociations clés en cours et à venir – mise à jour
- Principaux arrêts de travail – mise à jour

Pour plus d'information

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel.

Le *Bulletin du travail* vous tient au courant des développements continus concernant les relations de travail et la négociation collective au Canada grâce à des renseignements personnalisés et d'actualité. Les sujets suivants sont traités :

- négociations salariales
- avantages sociaux
- conditions de travail
- arrêts de travail
- organisations de travailleurs et travailleuses
- effectifs syndicaux
- pratiques innovatrices en milieu de travail

Pour plus d'information ainsi que la liste complète des produits et services, visitez [Analyse et information sur les négociations collectives](#) ou veuillez communiquer avec :

Services à la clientèle au 1-800-567-6866 - Région d'Ottawa-Gatineau au 819-997-3117

Liste de distribution – ajouter/retirer mon nom

Le *Bulletin du travail* fournit des renseignements pertinents sur des sujets variés. Pour recevoir le *Bulletin du travail*, veuillez ajouter votre nom à la liste de distribution en utilisant le lien ci-dessous.

Je désire [M'INSCRIRE](#) sur la liste de distribution.

Je désire [RETIRER](#) mon nom de la liste de distribution.

[RESPECT DE LA VIE PRIVÉE](#)